

SALMON Jérôme
Enseignant EPS Lycée Dick Ukeiwé
Jerome.salmon@ac-noumea.nc



Aux professeurs principaux des classes de 3^{ème} et aux professeurs d'EPS,
s/c du Directeur du collège,
s/c de M le Proviseur du lycée Dick Ukeiwé,

Madame, Monsieur,

Le Lycée Dick Ukeiwé souhaite vous informer des démarches à suivre pour l'inscription à l'option EPS en seconde.

Cette option EPS, mise en place depuis 2020 dans le cadre de la réforme du BAC général et technologique, concerne tous les élèves désireux de pratiquer trois heures supplémentaires d'EPS par semaine, notamment en sauvetage, handball et badminton pour la classe de Seconde puis crossfit, squash et ultimate pour le niveau de Première, et enfin sauvetage, tennis et basket-ball en Terminale.

Afin d'informer les familles, les élèves, une réunion de présentation de l'option aura lieu le

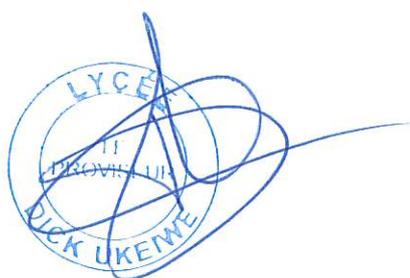
Judi 07 novembre à 17h15 en salle A310 (CDI) au lycée Dick Ukeiwé

En attendant, merci de transmettre l'information à tous vos élèves de troisième qui peuvent déjà indiquer sur leur fiche d'orientation leur souhait de suivre l'option.

Vous trouverez également ci-joint des fiches d'inscription pour les élèves volontaires, à nous renvoyer par mail ou à rendre lors de la réunion, afin de nous permettre d'examiner toutes les candidatures. Il est notamment demandé aux professeurs d'EPS de porter un avis.

En vous remerciant pour votre collaboration,

Jérôme Salmon, pour l'équipe EPS du lycée Dick Ukeiwé,





Inscription à l'option EPS au Lycée Dick Ukeiwé

L'option EPS est facultative mais lorsqu'elle a été choisie, elle devient obligatoire dans l'emploi du temps de l'élève pour l'année scolaire en cours.

Elle requiert donc une **légitime assiduité** : c'est un « contrat moral » dans lequel s'inscrit l'élève, en toute connaissance de cause et après réflexion.

L'option requiert **3H supplémentaires dans l'emploi du temps** (avec les déplacements) et compte tenu des programmes disciplinaires, le niveau scolaire de l'élève ne doit pas être trop fragile. Priorité aux élèves qui ont obtenu un avis favorable pour le passage en seconde générale.

Enfin, l'élève doit se montrer volontaire pour pratiquer 3h de sport et notamment dans **l'activité aquatique** (sauvetage), programmée pendant le 1^{er} trimestre de l'année de seconde.

A ce titre et en raison des contraintes liées à l'enseignement de l'activité sauvetage, le groupe d'option ne pourra excéder une vingtaine d'élèves. Pour que votre candidature soit examinée, merci de joindre impérativement :

- **La fiche d'inscription ci-jointe avec l'avis du professeur d'EPS**
- **Les bulletins scolaires de l'année de 3^{ème}**
- **Et une attestation de savoir nager un 100m crawl serait appréciée.**

Contact du professeur d'EPS référent : M Salmon : Jerome.Salmon@ac-noumea.nc



Nom :

Collège :

Prénom :

Fille / Garçon

Inscrit à l'UNSS au collège : oui / non quelle(s) activité(s) ?.....

Inscrit en club : oui / non quelle(s) activité(s) ?.....

Avis détaillé du professeur EPS :

.....

.....

.....

.....

Signature parents :

Nom Professeur EPS :